

LE SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS

- Transports routiers de marchandises
- Transports routiers de voyageurs
- Logistique
- Transports sanitaires
- Activités liées aux déchets
- Entreprises de déménagement
- Remontées mécaniques
- Activités auxiliaires des transports

FO a signé la charte tripartite dans l'activité de déménagement pour combattre le problème de travail illégal dans les entreprises et permettre aux salariés de conserver leurs emplois.

FO a toujours fait preuve d'intégrité et refusera de s'associer à la mise en place d'accords défavorables pour les salariés du transport sanitaire.

FO a sécurisé les salaires et les diverses primes dans la convention collective par accord de branche du 4 octobre 2017 et a toujours lutté contre le dumping social.

FO FAIT EN SORTE QUE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES SOIENT AMÉLIORÉES ET QUE L'ÉGALITÉ ENTRE TOUS SOIT PRÉSERVÉE

Cette élection dans les Très Petites Entreprises (TPE) est la vôtre. Votre voix pèsera pour la composition des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (des TPE). **FO veut y obtenir, pour vous, l'accès à de nouveaux avantages.**

À FO, l'indépendance vis-à-vis de toutes formes de partis n'est pas un « *slogan publicitaire* », c'est une garantie de liberté et de solidarité, c'est la pierre angulaire de nos valeurs. **Nous respectons les opinions de chacune et de chacun et agissons dans l'intérêt exclusif des salariés.** Nous sommes favorables aux évolutions lorsque celles-ci s'inscrivent dans une démarche de progrès et de justice sociale. Si nous privilégions toujours la concertation et la négociation, nous ne signons un accord que s'il produit de réelles avancées pour tous les salariés.



Nous comptons sur chaque salarié des Très Petites Entreprises pour nous accompagner dans cette démarche responsable en votant massivement pour nos listes.

FO veillera à préserver vos droits et à défendre vos intérêts.



La **Fédération FO-Transports** s'est mobilisée et continuera de se mobiliser :

- pour garantir la sécurité dans les transports routiers de voyageurs ;
- pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des salariés ;
- contre le cabotage et le détachement des travailleurs étrangers ;
- pour l'obligation d'introduire des tachygraphes numériques « *intelligents* » dans tous les véhicules qui circulent à l'international ;
- pour que tous les emplois soient intégrés dans les grilles de classification dans les entreprises de logistique ;
- pour la mise en place d'un permis de conduire professionnel pour les salariés des transports ;
- pour la préservation du Congé de Fin d'Activité (CFA), seul moyen de reconnaissance de la pénibilité des conducteurs et de gestion de fin de carrière.

Une pétition a été mise en place par FO-Transports. Elle est destinée aux professionnels de la route, mais aussi à tous ceux qui ont besoin de leur permis de conduire pour pouvoir travailler au quotidien.

Retrouvez-la sur : <http://www.mesopinions.com/petition/social/permis-conduire-professionnel/>

**C'EST VOTRE CHOIX QUI DÉTERMINERA NOTRE FORCE
POUR PORTER HAUT ET FORT VOS REVENDICATIONS**

VOTEZ FO